

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Communiqué sur le programme d'enseignement moral et civique.

L'APPEP a pris connaissance avec consternation du programme d'enseignement moral et civique (EMC) publié le 25 juin pour une entrée en vigueur le 1^{er} septembre.

Elle constate que le programme des lycées est identique¹ au projet présenté en décembre 2014 par le Conseil supérieur des programmes et soumis à la consultation des enseignants. Celle-ci, en un délai très bref, avait pourtant suscité des contributions « substantielles et étayées », selon les termes mêmes de son rapport de synthèse. Le CSP a néanmoins ignoré cette lecture attentive et constructive de son projet par les professeurs chargés demain d'enseigner l'EMC. Quant au programme du Primaire et du Collège, il n'a été lui-même l'objet que de modifications cosmétiques.

L'APPEP s'étonne notamment que la laïcité reste définie comme une notion parmi d'autres, alors qu'elle est un principe constitutionnel de la Cinquième République, et ne soit considérée que dans son rapport au pluralisme des croyances religieuses, alors qu'elle rend possible la pluralité des opinions, des convictions et des croyances. L'APPEP avait pourtant pointé cette erreur dans sa contribution à la consultation.

Elle regrette également que le thème « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » persiste à ignorer tout ce qui touche à la confidentialité des données et aux usages politiques et commerciaux qui en sont faits, malgré les suggestions de l'APPEP.

Ce mépris de l'avis des enseignants est redoublé par une désorganisation troublante. Alors que la consultation, inutile, a pris fin il y a quatre mois, le ministère ne laisse aux enseignants que les deux mois d'été pour se préparer à enseigner ce nouveau programme. Cette précipitation soudaine n'est pas la marque d'un engagement volontariste en faveur de ce nouvel enseignement, mais tout au contraire le moyen le plus sûr de le décrédibiliser.

Convaincue de longue date de l'importance d'un enseignement moral et civique², l'APPEP reste plus que jamais déterminée à contribuer à sa réussite. Malgré une mascarade de consultation et la désinvolture du ministère, les professeurs de philosophie, qui abordent régulièrement en cours les thèmes au programme de l'EMC, prendront au sérieux ce nouvel enseignement, notamment par l'échange de réflexions et le partage de contributions.

L'APPEP demande que l'année scolaire 2015-2016 soit officiellement considérée comme une année transitoire pour l'EMC, aussi bien du point de vue du travail qui sera effectué dans les classes que de la répartition des heures d'enseignement entre les disciplines.

Paris, le 26 juin 2015

¹ Il semblerait que la seule modification apportée par le CSP consiste en l'ajout d'un « s » à « tweet » dans la colonne « connaissances » du thème « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information ».

² Voir les actes du colloque organisé par l'APPEP en novembre 2013 (<http://goo.gl/gjzc3U>) et les propositions de l'association sur le projet de programme (<http://goo.gl/LasbJh>).